

# FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 18/11/2019 BOP

## I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : <b>DIRECTION DE LA SANTE</b>
2	LIBELLE DU POSTE : Infirmier anesthésiste
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962 02 PROGRAMME R.H : 970 01 CODE POSTE : <b>2260</b> CENTRE DE TRAVAIL : 322
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Subdivision santé des îles Sous-le-vent – Hôpital d’Uturoa – Ile de Raiatea
8	<b>FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) :</b> En collaboration étroite et sous la responsabilité du médecin anesthésiste-réanimateur, l’infirmier anesthésiste exerce ses fonctions au sein du bloc opératoire. Il réalise des soins infirmiers et/ou de réanimation en accompagnant le patient dans la période péri-opératoire et dans les domaines de l’intervention chirurgicale et endoscopique, du traitement de la douleur, de l’urgence ou de la réanimation qui concourent au diagnostic et au traitement. Il peut être appelé, pour des soins et gestes plus techniques, dans d’autres services de l’hôpital.
9	EFFECTIFS ENCADRES                    A            B            C            D            Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le cadre de santé infirmier du bloc opératoire / Le directeur de l’hôpital
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Locaux et matériel adaptés à la fonction
12	<b>CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Horaires de travail :</b> de 7h30 à 15h30 du lundi au jeudi et de 7h30 à 14h30 le vendredi. La pause déjeuner est de 30min et doit être prise à la cafétéria de l’établissement ou au bloc opératoire en fonction de la charge de travail.</li><li>• <b>Service d’astreinte à domicile :</b> Un roulement des astreintes est effectué du lundi matin 7h30 au lundi de la semaine suivante 7h30. L’agent doit prendre ses dispositions pour être présent au bloc opératoire, 10 minutes après appel.</li><li>• <b>Récupération de l’astreinte effectuée :</b> La récupération de l’astreinte effectuée est réalisée la semaine suivante, selon le planning de garde. Elle est de trois (3) jours ouvrables.</li><li>• <b>Congés :</b> Les congés sont à programmer un (1) mois à l’avance et à épuiser avant le 31 mars de l’année suivante. Les demandes doivent être prises en concertation avec l’ensemble de l’équipe et visées par le cadre de santé infirmier du bloc opératoire.</li></ul>
13	<b>ACTIVITES PRINCIPALES :</b> <ol style="list-style-type: none"><li>1) <b>Fonction soins :</b><ul style="list-style-type: none"><li>- Prendre en charge les patients nécessitant une réanimation et/ou une anesthésie en collaboration étroite et sous la responsabilité du médecin anesthésiste ;</li><li>- Ouvrir les salles d’intervention et de réveil ;</li><li>- Accueillir et conditionner les patients à leur arrivée au bloc opératoire ;</li><li>- Réaliser les actes usuels d’anesthésie-réanimation (au sens large).</li></ul></li><li>2) <b>Fonction gestion :</b><ul style="list-style-type: none"><li>- Maintenir et vérifier l’état de fonctionnement des différents équipements d’anesthésie, de réanimation et de monitoring ;</li><li>- Gérer les médicaments et le matériel (matéiovigilance et pharmacovigilance).</li></ul></li><li>3) <b>Fonction formation/encadrement :</b><ul style="list-style-type: none"><li>- Accueillir et accompagner la formation du nouveau personnel et des stagiaires.</li></ul></li></ol>

14	<b>ACTIVITES ANNEXES :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer à la mise en œuvre et à la surveillance des techniques d'analgésie (Comité de lutte contre la douleur – CLUD) ;</li> <li>- Participer à la réalisation et la mise à jour des protocoles de service ;</li> <li>- Participer aux séances d'enseignement et de perfectionnement ;</li> <li>- Participer au projet de service ;</li> <li>- Participer aux travaux du conseil du bloc opératoire, éventuellement ;</li> <li>- Intervenir, dans les autres services de l'hôpital, auprès de patients pour des soins requérant des gestes techniques pointues ;</li> <li>- Prendre en charge les patients nécessitant une réanimation et/ou une anesthésie, en collaboration étroite et sous la responsabilité du médecin anesthésiste, au bloc d'accouchement (service de maternité).</li> </ul>
----	---

**II – PROFIL PROFESSIONNEL**

15	<b>CADRE D'EMPLOI : INFIRMIER ANESTHESISTE</b>
16	<b>DIPLOMES EXIGES / FORMATION INITIALE SOUHAITEE :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplôme d'Etat français d'infirmier anesthésiste</li> <li>- Titulaire de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau II (en cours de validité)</li> <li>- Titre ou diplôme permettant l'exercice de la profession sur le territoire français</li> </ul>

S : Sensibilisation, A : Application ; E : Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Toutes compétences attendues d'un infirmier ayant obtenu un DE		X	
	- Capacités d'analyse, d'organisation et d'évaluation des soins		X	
	- Esprit d'équipe et capacités relationnelles (écoute, accueil, communication)		X	
	- Sens de la hiérarchie		X	
	- Esprit d'initiative et sens des responsabilités		X	
	- Faculté d'adaptation		X	
	- Aptitude à la gestion		X	
	- Discrétion et secret professionnels (respect des règles professionnelles)		X	

18	<b>EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ancienneté dans la profession souhaitable</li> <li>- Expériences dans les services des urgences, de réanimation ou du SAMU</li> </ul>
----	--

19	<b>FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :</b>
----	---

20	<b>DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum</b>
----	--

Le chef de service :

L'agent :

Date :

Date :

Signature :

Signature :